



Commission Jeunesse

CMCAS
CHARTRES
ORLÉANS

PASS CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Participation aux frais liés au centre de loisirs sans hébergement.

Informations ouvrant-droit :

Actif

Pensionné

NIA :

SLVie :

Mme

M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél domicile :

Tél professionnel :

Tél mobile :

E mail :

Situation familiale :

Célibataire

Marié(e)

Concubinage

Pacsé(e)

Veuf(ve)

Séparé(e)

Divorcé(e)

Informations ayant-droit :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Avez-vous une ou des aide auprès d'un autre organisme ?

oui

non

Si oui, lesquels :

Montant de ces aides :

€

Fait à

Signature de l'OD

Le

Pièces à joindre :

- Avis d'imposition 2021 sur revenus 2020 (des deux conjoints en cas de vie maritale)
- RIB
- Facture du centre de Loisirs
- Justificatif d'aide d'un autre organisme

Tout dossier incomplet sera retourné à l'ouvrant-droit.

Toute demande doit être transmise avant le 31 décembre 2022.

Merci de votre compréhension.

Cadre réservée à la CMCAS :

- Décision de la commission : Accordé Refusé
- Observation :
- Remboursement effectué le _____ par _____

Les informations recueillies par la CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire un dossier de Prestations ASS. Les informations marquées d'un astérisque sont facultatives les autres étant obligatoires. Les destinataires des données sont : la CMCAS et la Direction Santé ASS.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : CCAS - Le Responsable des Traitements - 8 rue de Rosny

- BP 629 - 93104 MONTREUIL CEDEX. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.